

*Questions orales*

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, on m'a remis un rapport circonstancié au sujet de l'incident. Je dois confirmer que les faits que vient de décrire le député sont exacts. Le haut-commissaire du Canada à la Jamaïque a exprimé notre consternation au premier ministre Seaga et nous attendons, sous peu, un rapport du gouvernement jamaïquin.

## LA SÉCURITÉ DE CEUX QUI TRAVAILLENT POUR LE SUCO

**M. Bob Ogle (Saskatoon-Est):** Madame le Président, je crains personnellement que ne soit menacée la sécurité des personnes qui participent à ce programme en Jamaïque, notamment celle de deux Jamaïquains du nom de Carl McKenzie et de Satish Sachdeva. Le ministre est-il disposé à demander au premier ministre Seaga de garantir la sécurité des personnes qui travaillent pour le SUCO en Jamaïque ainsi que la poursuite de ces excellents programmes?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Je crois que nous devons attendre de recevoir une réponse du gouvernement jamaïquin pour avoir une idée des raisons de cette descente, et s'il semble nécessaire, par la suite, d'adresser pareille requête, nous serons certainement disposés à le faire. Nous n'avons aucune raison de craindre pour la sécurité de ceux qui travaillent pour le SUCO, qu'ils soient de nationalité canadienne ou autre.

\* \* \*

## LE BUDGET

## LA PRÉPARATION DE L'ANNONCE PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

**L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre chargé du logement. Le ministre a déclaré que cette annonce qui a fait l'objet de discussions à la Chambre n'a été approuvée qu'à la suite d'une réunion d'un comité de cabinet tenue à midi le 13 novembre. Le ministre peut-il nous dire quand l'annonce a été écrite, qui en est l'auteur et qui l'a fait rédiger?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, je n'ai pas actuellement ces détails sous la main.

## ON DEMANDE SI LE MINISTRE ÉTAIT AU COURANT DE LA PARUTION DE L'ANNONCE

**L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Madame le Président, je voudrais demander au ministre s'il savait, au cours de la réunion du cabinet le 13, que les points essentiels de cette annonce que lui et d'autres avaient approuvée étaient déjà connus des journaux? Je demande aussi au ministre s'il sera à la Chambre demain pour donner des détails précis en réponse à la question que je lui ai déjà posée.

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Je ne ferai que me répéter . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Cosgrove:** . . . si je dis que, à la réunion du comité des communications du cabinet tenue le 13, nous avons examiné l'annonce pour vérifier si le libellé était acceptable et reflétait les dispositions budgétaires; ayant décidé que c'était bel et bien le cas et qu'elle transmettrait les renseignements sur le plan du renouvellement des hypothèques au plus grand nombre possible de Canadiens le plus rapidement possible, nous avons approuvé cette annonce le lendemain et j'ai demandé à un haut fonctionnaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui avait assisté à la réunion de téléphoner . . .

**Une voix:** Elle était déjà partie.

**M. Cosgrove:** . . . aux journaux pour leur dire qu'ils pouvaient l'imprimer.

\* \* \*

[Français]

## LA CONSTITUTION

## ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A RÉPONDU À LA DEMANDE DE NÉGOCIATION

**M. Jacques Olivier (Longueuil):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social, responsable du dossier constitutionnel. Je ne sais pas s'il est à la Chambre. S'il n'est pas ici, j'adresserai ma question au très honorable premier ministre.

A la suite des appels fréquents à la négociation qui ont été faits par le ministre de la Justice au gouvernement péquiste du Québec, à la suite aussi des appels de l'honorable ministre d'État au gouvernement péquiste de négocier de bonne foi sur des ententes, est-ce que, à la suite aussi des offres très concrètes faites par le premier ministre du Canada en fin de semaine à Québec, le ministre de la Justice peut dire si le gouvernement du Québec a démontré une volonté de négocier ou s'il n'y a pas encore eu de réponse à sa demande de négociation?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social):** Madame le Président, la semaine dernière, j'ai eu l'occasion de communiquer avec deux ministres du gouvernement du Québec; le ministre de la Justice et le ministre des Affaires intergouvernementales. Je leur ai offert de les rencontrer pour discuter à la suite des propositions que le premier ministre avait faites la journée de l'Entente, le 5 novembre, lorsqu'il avait offert certaines solutions de rechange au gouvernement du Québec. On m'a répondu qu'on ne voulait pas me parler avant le dépôt de la résolution à l'Assemblée nationale et, depuis lors, personne n'a communiqué avec moi. Nous sommes toujours disposés à parler aux représentants du gouvernement du Québec, et à essayer de parvenir à un accord sur les trois points que M. Lévesque n'a pu signer lors de la journée de l'Entente mais, malheureusement, ils n'ont donné aucune indication au gouvernement canadien jusqu'à maintenant de vouloir négocier.